

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 MAI 2023

DELIBERATION 2023_062

Objet : Dispositif de soutien aux commerçants dans le cadre de travaux – adaptation du périmètre sur le quartier Notre-Dame de Nieppe

Séance du seize mai deux mille vingt trois à dix-huit heures.

Présents (62) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Gilles DEVIENNE - Sophie SPATOLA - Pierre GRANDGENEVRE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Danielle MAMETZ - Didier PELISSIER (Suppléant) - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Jacques NUNS - Philippe MASQUELIER - Valentin BELLEVAL - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHEN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Jean-Michel PLAETEVOET - Yves DELFOLIE - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Marie SANDRA - Pascal CODRON - Rebecca ELSENS - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Albert PIETERSOONE (Suppléant) - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DUBREU - Frédéric JUDE - Bertrand CREPIN - César STORET - Marie-Madeleine CAMPAGNE - Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE - Jean-Pierre BATAILLE - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothee DEBRUYNE - Elizabeth GRESSIER - Pierre-Louis RUYANT - Cindy SCHRAEN - Laurence BARROIS - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (17)

Arnaud DEVILLEZ à Sophie SPATOLA - Gaëlle LEFEVRE à Brigitte GALLI - Christophe LEGROIS à Antony GAUTIER - Marjorie VANDENBERGHE à Pierre GRANDGENEVRE - Maxime DEPLANCKE à César STORET - Serge LACONTE à Francis AMPEN - Antoine VERMEULEN à Jérôme DARQUES - Jean-Pierre BAILLEUL à Valentin BELLEVAL - Gaël DUHAMEL à Michel DUHOO - Céline SAUZEAU à Philippe GRIMBER - Sophie ANDRE à Audrey SCHERRIER - Catherine DEPELCHIN à Didier TIBERGHEN - Luc EVERAERE à Elizabeth BOULET - Carole DELAIRE à Laurence BARROIS - Céline INGELAERE à Jean-Pierre BATAILLE - Mark MAZIERES à Dorothee DEBRUYNE - Eric SMAL à Joël DEVOS

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 79

Secrétaire de séance : Bernard DENTENER

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 MAI 2023

DELIBERATION 2023_062

Objet : Dispositif de soutien aux commerçants dans le cadre de travaux – adaptation du périmètre sur le quartier Notre-Dame de Nieppe

De début 2023 à mi-2025, d'importants travaux de requalification des espaces publics auront lieu sur le quartier Notre-Dame et l'espace Raymond LEDUC à Nieppe.

Les différents aménagements ont pour but de favoriser les espaces de rencontre, de partage et de développer l'offre en déplacement doux. Le quartier sera largement végétalisé afin d'offrir un véritable îlot de fraîcheur autour de l'église Notre-Dame.

Les travaux sont prévus selon le phasage suivant :

- phase 1 : démolition des garages et création d'un parking,
- phase 2 : aménagement du parvis Notre-Dame et des voiries périphériques,
- phase 3 : redéfinition du partage de la voirie de la rue d'Armentières (RD933),
- phase 4 : réhabilitation de l'ancienne maison du directeur et aménagement des abords.

Pendant cette période, l'accès aux commerces situés à proximité du parvis Notre-Dame et la rue d'Armentières risque d'être perturbé. Les commerçants pourront subir une perte de chiffre d'affaires, directement liée au manque de fréquentation qu'impliqueront les travaux.

Ainsi, il est proposé de rendre éligibles les commerces situés dans les rues suivantes au fonds de soutien aux commerces dans le cadre de travaux :

- Rue d'Armentières (entre le carrefour rue de la Lys et la rue de Gand)
- Parvis Notre-Dame
- Rue Faidherbe
- Rue du Pavé Fruit
- Rue de la Lys
- Rue du Centre

Vu la délibération n°2014/198 du 30 septembre 2014 portant sur la création d'un fonds de soutien aux commerces dans le cadre des travaux ;

Il vous est proposé :

- de déclarer comme éligibles au fonds de soutien les commerces situés :
 - Rue d'Armentières (entre le carrefour rue de la Lys et la rue de Gand)
 - Parvis Notre-Dame
 - Rue Faidherbe
 - Rue du Pavé Fruit
 - Rue de la Lys
 - Rue du Centre,
- de confier à Initiative Flandre Intérieure la réception et l'analyse des dossiers,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

Vote :

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 16 mai 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance



Bernard DINDENIER

Le Président



Valentin BELLEVAL